

INDE



Sommaire

AVANT-PROPOS

3

Son Excellence M. Alexandre Ziegler, Ambassadeur de France en Inde

INTRODUCTION

4

Informations clés

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE EN INDE

7

1. Présentation du système d'enseignement supérieur indien
2. Les diplômes de l'enseignement supérieur indien
3. La recherche scientifique et technologique en Inde

L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

11

1. La mobilité étudiante entrante et sortante de l'Inde
2. Politique d'attractivité des étudiants étrangers en Inde
3. Mobilité des étudiants indiens dans le monde : vers de nouvelles destinations
4. Actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants indiens

LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

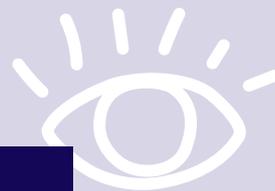
14

1. La mobilité des étudiants indiens vers la France
2. Le réseau culturel, éducatif et scientifique français en Inde
3. Campus France en Inde
4. Campus France en images

LA COOPÉRATION BILATÉRALE UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE ET SES PERSPECTIVES

20

1. La coopération universitaire franco-indienne
2. Les perspectives de développement de la coopération universitaire franco-indienne
3. La coopération scientifique et technologique franco-indienne
4. Les actions des entreprises françaises dans la coopération scientifique et technologique



AVANT-PROPOS

Avec plus de 30 millions d'étudiants, l'Inde représente aujourd'hui la troisième population étudiante mondiale, derrière les États-Unis et la Chine. En 2015, près de 300 000 étudiants indiens sont partis étudier à l'étranger. Le nombre d'étudiants indiens en mobilité croît désormais plus vite que celui de la Chine. La France est actuellement le 10^e pays d'accueil des étudiants indiens avec près de 5 000 étudiants inscrits en 2016/2017.

En 1998, seuls 80 Indiens étaient partis étudier en France. La mobilité des étudiants indiens vers la France a donc fortement progressé au cours des cinq dernières années (+50 %). Mais nous devons faire plus encore.

C'est même l'un de nos principaux défis dans ce pays. Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères m'a fixé comme **objectif que notre pays accueille 10 000 étudiants indiens d'ici 2020**. Cet objectif est ambitieux, mais il est à notre portée.

Le contexte nous est favorable : notre relation politique est excellente et se nourrit d'un partenariat fondé sur une forte confiance réciproque ; un nombre croissant d'entreprises françaises sont présentes en Inde, constituant autant d'employeurs potentiels pour de jeunes professionnels indiens ; la demande d'un enseignement supérieur de qualité est toujours plus forte et, avec elle, le souhait de nombreux établissements indiens de développer leurs partenariats internationaux.

Nous avons adapté et étendu notre dispositif pour répondre à ce nouvel enjeu. L'Institut Français, service de coopération de notre Ambassade est désormais réorganisé et réunit en un seul pôle les secteurs de la coopération éducative, de la coopération universitaire et de la coopération scientifique et technologique, intégrant, de manière transversale avec le second pôle « média et création », la dimension innovation. Deux instituts de recherche, quatre établissements scolaires, 14 Alliances françaises, et 13 Espaces Campus France maillent le territoire indien et constituent autant de portails vers la France.

Une coordination renforcée entre l'Institut français en Inde, le réseau des Alliances françaises et celui des établissements scolaires et universitaires indiens permettra de répondre à un double objectif : **renforcer la qualité de l'enseignement du français et accroître l'attractivité universitaire de la France. Le développement de la mobilité étudiante indienne vers la France constitue pour notre pays un enjeu d'influence majeur.**



Alexandre ZIEGLER,
Ambassadeur de France en Inde

En s'appuyant sur le dynamisme de notre coopération scientifique, l'objectif est de renforcer la coopération universitaire et la mobilité croisée d'étudiants, d'enseignants et de jeunes chercheurs.

Nous devons encourager le développement d'un continuum entre la formation, la recherche et l'innovation, en développant notamment les partenariats avec les entreprises de nos deux pays.

Ces objectifs prioritaires sont au cœur de l'édition de « Bonjour India » (novembre 2017-février 2018), conçue comme une plateforme franco-indienne d'innovation, de créativité et de partenariats.

Les 17 projets développés par le Pôle enseignement, recherche et formation de l'Institut Français en Inde nous permettront de toucher 5 000 étudiants indiens, 100 établissements indiens cibles, 200 écoles et 4 000 élèves et 80 entreprises françaises implantées en Inde.

L'organisation du *Knowledge Summit*, premier Sommet franco-indien dédié à l'enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation, visera à établir la feuille de route de la coopération bilatérale en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation pour les prochaines années. À cette occasion, un accord mutuel de la validité des diplômes entre la France et l'Inde sera signé. Un trust franco-indien pour l'éducation sera également lancé, dont l'objectif sera de doubler les moyens accordés à la mobilité entre nos deux pays.

Je souhaite pouvoir vous recevoir très bientôt en Inde.



INTRODUCTION

L'Inde s'émancipe de l'Empire britannique le 15 août 1947 et la Constitution entre en vigueur le 26 janvier 1950, faisant du pays « une république souveraine, socialiste, laïque et démocratique ». L'Union indienne adopte un système politique fédéral, aujourd'hui composé de 29 États et 7 Territoires, et devient la plus grande démocratie du monde.

Le socialisme nehruvien

Le parti du Congrès s'entend sur une volonté d'affirmer l'indépendance de l'Inde et d'atteindre l'équité sociale dans le pays. Jawaharlal Nehru, Premier ministre (1947-1964), met en place de nombreuses réformes sans conséquences significatives sur la croissance indienne. Alliant une politique d'industrialisation avec l'idéologie rurale de Rajiv Gandhi, il développe le secteur des industries lourdes, s'appuyant sur les entreprises publiques et intensifie la production agricole. L'objectif visé est d'atteindre l'indépendance économique et l'autosuffisance alimentaire. Ce « capitalisme d'État », d'inspiration socialiste, s'est exprimé à travers notamment une planification quinquennale, une substitution des importations par la production domestique et la mise en place de barrières aux capitaux étrangers.

La libéralisation de l'économie indienne

Après l'assassinat de Rajiv Gandhi en 1991, l'Inde entre dans une phase d'instabilité politique qui se termine par une crise des réserves de change et l'intervention à plusieurs reprises du Fonds Monétaire International (FMI). Des réformes économiques libérales sont alors mises en place avec notamment l'ouverture de l'économie sur le monde et la privatisation des entreprises publiques. Se développent de nouveaux secteurs comme l'informatique. La croissance économique sera supérieure à 7 % tout au long des années 2000, à l'exception d'un ralentissement entre 2011 et 2014, conséquence de la crise bancaire et financière mondiale de 2008. On assiste à l'émergence d'une classe moyenne, moteur de la consommation. Néanmoins, le niveau du PIB par habitant demeure faible avec une large partie de la population vivant sous le seuil de pauvreté, dans des conditions sanitaires précaires, en particulier en milieu rural qui regroupe les deux tiers de la population.

Les sciences et technologies dans le développement de l'Inde

Les compétences scientifiques de l'Inde s'affirment de plus en plus sur la scène internationale ; le pays dispose de centres et d'institutions scientifiques et de recherche reconnus, avec lesquels les pays les plus avancés collaborent activement. Suivant l'objectif de consacrer 2 % de son PIB à la R&D à l'horizon 2020 (contre 0,89 % aujourd'hui), l'Inde ambitionne de devenir l'une des cinq premières puissances scientifiques au monde. Historiquement centré sur des secteurs très ciblés, le pays diversifie ses activités scientifiques et technologiques vers des domaines plus porteurs en termes d'enjeux économiques et sociétaux.

Un nouveau défi : le développement de l'offre de formation

Avec une population de 1 311 millions en 2015 et une croissance démographique annuelle de 1,2 %, l'Inde pourra compter dans les années à venir sur une population jeune (plus de 65 % des Indiens ont moins de 35 ans), dont plus de 30 millions suivent des études supérieures (2013/2014). En 2022, d'après les projections de l'Institut national d'études démographiques (Ined), l'Inde deviendra le pays le plus peuplé au monde. Ceci ne va pas sans présenter de nombreux défis pour le gouvernement indien : offrir un enseignement supérieur de qualité, une recherche de haut niveau et l'assurance de débouchés professionnels pour ses nombreux diplômés (environ 20 millions par an). Pour répondre aux attentes de la société et de l'économie indienne, l'Inde doit donc poursuivre ses efforts vers une offre de formation de qualité et accessible au plus grand nombre, notamment aux populations rurales.





L'Inde : un partenaire incontournable pour la France

Afin de sceller leur coopération, l'Inde et la France ont signé en 1998 un partenariat stratégique couvrant plusieurs secteurs clés : défense, spatial, nucléaire mais aussi contre-terrorisme. À l'approche du 20^e anniversaire de cet accord, les deux pays partagent toujours une confiance mutuelle sur les questions bilatérales et globales importantes. À son arrivée au pouvoir en 2014, le Premier ministre Narendra Modi, issu du parti nationaliste hindou Bharatiya Janata Party (BJP) place la croissance et le développement économique au cœur de son action. Afin d'augmenter les exportations et les investissements tout en diminuant les contraintes structurels, le gouvernement met en place plusieurs initiatives à forte visibilité notamment « *Make in India* » (transferts de technologies et développement du secteur manufacturier en Inde par les investissements étrangers), « *Digital India* » (accès au numérique) et « *Smart Cities* ». L'Agence française de développement (AFD) participe au programme de création de ces « villes intelligentes » qui consiste à trouver des solutions innovantes en termes de gestion des agglomérations, dans un pays qui devrait enregistrer 500 millions de nouveaux citoyens d'ici à 2050. Plus de 400 entreprises françaises sont présentes en Inde, ainsi que 180 entrepreneurs indépendants français. Le Président français et le Premier Ministre indien se sont rencontrés à Paris en juillet 2017.



L'INDE

EN DATES

1920

Le Parti du Congrès, fondé en 1885, décide de lutter pour l'indépendance par des moyens non violents (satyagraha). Gandhi lance le mouvement de non-coopération avec les autorités coloniales et de boycott du textile anglais au profit du tissu indien fait main (khadi).

1947

Indépendance du Pakistan et de l'Inde, dont Nehru devient Premier ministre. Intégration à l'Inde de l'État du Jammu Cachemire qui déclenche la première guerre indo-pakistanaise.

1948

Assassinat de Mohandas Karamchand Gandhi.

1950

Proclamation de la République de l'Inde et entrée en vigueur de la Constitution inspirée par le parti du Congrès.

1951

Début des premières élections générales libres, qui se termineront en février 1952. Victoire du Parti du Congrès.

1964

Mort du Premier ministre Nehru.

1965

Deuxième guerre entre l'Inde et le Pakistan au Cachemire. Un cessez-le-feu est conclu sous l'égide des Nations Unies.

1994

Accord de coopération militaire entre l'Inde et la Russie. Frictions indo-pakistanaises au Cachemire.

1997

Un intouchable, Kocheiril Raman Narayanan, devient président de la République.

1998

L'Inde puis le Pakistan procèdent à des essais nucléaires, entraînant un embargo occidental.

2003

L'Inde et le Pakistan rétablissent leurs relations diplomatiques. New Delhi reconnaît la souveraineté de la Chine sur le Tibet, et Pékin celle de l'Inde sur le Sikkim.

2014

Narendra Damodardas Modi est élu Premier ministre.

Informations clés

DONNÉES GÉNÉRALES

- ▶ Nom officiel : République de l'Inde
- ▶ Chef du Gouvernement : Narendra Modi, Premier ministre (depuis le 26 mai 2014)
- ▶ Superficie : 3 287 263 km² (six fois la France)
- ▶ Capitale : New Delhi
- ▶ Villes principales : Mumbai (Bombay), Kolkata (Calcutta), Chennai (Madras), Bangaluru (Bangalore)
- ▶ État fédéral de 29 États
- ▶ Langue officielle : hindi et anglais
- ▶ Langues constitutionnelles : assami, bengali, gujarati, hindi, kannada, cachemiri, etc.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- ▶ Population : 1 324 millions (2016, Banque mondiale)
- ▶ Densité : 445 habitants/km² (2016, Banque mondiale)
- ▶ Croissance démographique : 1,1 % (2016, Banque mondiale)
- ▶ Taux d'urbanisation : 33 % (2016, Banque mondiale)
- ▶ Taux d'alphabétisation : 62,8 % (2012, UNICEF)
- ▶ Indice de développement humain : 0,624 139^e rang mondial (2015, PNUD)

ÉDUCATION ET RECHERCHE

- ▶ Dépenses publiques en éducation : 3,84 % du PIB (2013, UNESCO)
- ▶ Nombre d'étudiants : 32 107 419 (2015, UNESCO)
- ▶ Étudiants en mobilité internationale : 253 926 (2015, UNESCO)
- ▶ Dépenses publiques en recherche : 0,89 % du PIB (2015/2016, Fiche Curie)

Objectifs 2020 du gouvernement indien

- ▶ Atteindre 44 000 000 d'étudiants indiens
- ▶ Atteindre 2 % du PIB consacrés à la R&D

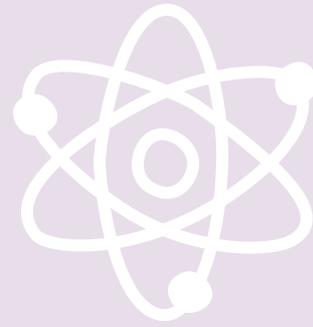
DONNÉES ÉCONOMIQUES

- ▶ Monnaie : Roupie indienne (1 € = 78 roupies, février 2018)
- ▶ PIB :
 - 2 074 milliards de dollars courants (2015, Banque mondiale)
 - 3^e rang mondial après les États-Unis et la Chine
- ▶ PIB par habitant : 1 709 dollars courants (2016, Banque mondiale)
- ▶ Taux de croissance : 7,1 % (2016, Banque mondiale)
- ▶ Population active : 520 199 010 (2017, Banque mondiale)
- ▶ Taux de chômage : 3,6 % (2017, estimation modélisée OIT)
 - Part des jeunes (15 à 24 ans) : 10,2 % (2017, estimation modélisée OIT)
 - Part des jeunes femmes (15 à 24 ans) : 10,8 % (2017, estimation modélisée OIT)

ÉCHANGES COMMERCIAUX

- ▶ Exportations françaises vers l'Inde : 3,2 Mds € (2015, Direction générale du Trésor public)
- ▶ Importations françaises depuis l'Inde : 5,4 Mds € (2015, Direction générale du Trésor public)
- ▶ France : 1^{er} employeur étranger en Inde, 3^e investisseur

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE EN INDE



1. Présentation du système d'enseignement supérieur indien

Le système éducatif indien, hérité de l'Empire britannique, a été pensé par les pères de l'Indépendance comme le creuset d'une Inde laïque, démocratique et républicaine.

L'arrivée au pouvoir du Bharatiya Janata Party et la nomination de Narendra Modi au poste de Premier ministre en mai 2014 ont marqué une étape importante, la promesse de mettre l'accent en priorité sur la croissance et le développement économique du pays.

La proposition budgétaire 2017-2018 reflète les ambitions du gouvernement avec près de **1 000 milliards de roupies (environ 14 milliards d'euros) alloués à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation soit 13 % de plus que le budget de l'année fiscale 2016-2017 (environ 11 milliards d'euros).**

Si les gouvernements successifs ont toujours mis l'accent sur la nécessité pour l'Inde de disposer d'un enseignement supérieur performant, ce n'est qu'au milieu des années 1970 que ces déclarations d'intention se sont traduites par des décisions budgétaires. En 2017-2018, le budget consacré par l'État indien à l'enseignement supérieur représentait 4,61 milliards d'euros, soit 0,25 % du PNB. Bien que le rôle de l'État reste important, la part des acteurs privés s'est considérablement renforcée à partir des années 2000. A titre d'exemple, **sur 789 universités (2018), 280 ont un statut d'université à gestion privée.**

Le ministère chargé de l'enseignement secondaire et supérieur est le **ministère du Développement de la ressource humaine - Ministry of Human Resource Development (MHRD)**. La recherche scientifique et technologique relève principalement du ministère de la Science et Technologie, dont l'un de ses principaux opérateurs est le *Departement of Science and Technology (DST)*, l'équivalent de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en France.

Selon l'*University Grants Commission (UGC)*, agence dépendante du MHRD, l'enseignement supérieur indien accueillait en 2014-2015, 23 % de la population de la classe d'âge pour les études supérieures, **soit environ 33 millions d'étudiants, dont 46 % de femmes.** Le taux d'accès à l'enseignement supérieur aurait, selon les mêmes sources, crû de 50 % au cours des 5 dernières années.

Une politique en faveur des classes les moins favorisées, définie au niveau de l'Union et des États, prévoit des quotas pour les castes et les classes défavorisées : 49 % à Delhi et jusqu'à 69 % du corps étudiant, enseignant et administratif des établissements au Tamil Nadu.

Malgré les nombreux défis que doit relever le système d'enseignement supérieur indien, il faut souligner les réussites incontestables que sont les *Indian Institutes of Technology (IIT)*, les *Indian Institutes of Management (IIM)*, les *National Law Schools* etc., assimilables à bien des égards aux grandes écoles françaises. Ces institutions forment les élites indiennes de demain dans une perspective de plus en plus internationale.

Importance de l'ouverture d'antennes d'établissements étrangers en Inde

La nécessité d'élargir l'offre d'enseignement supérieur de qualité en Inde a conduit à poser la question d'une ouverture plus large du système aux coopérations avec des universités étrangères. Le projet de loi autorisant l'implantation en Inde d'antennes d'universités étrangères (*Foreign Education Bill*) déposé en 2010 devant le Parlement n'a jamais pu être porté à l'ordre du jour des travaux parlementaires. La résistance de certains acteurs indiens du monde de l'enseignement supérieur a été très forte. Les mêmes réticences entourent la création de doubles diplômes et de systèmes de transferts de crédit. En septembre 2013, l'UGC a publié une circulaire autorisant les universités étrangères classées parmi les 400 premières des classements de Shanghai, *Times Higher Education* ou QS à ouvrir une antenne en Inde (23 établissements français étaient potentiellement concernés).

Les différentes catégories d'universités

Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur a crû très rapidement depuis l'Indépendance : 789 en 2018 contre 27 en 1950. Le système d'enseignement supérieur indien est caractérisé par une forte centralisation et une multiplicité d'exceptions dans les faits.

La typologie suivante rend compte autant que possible des nuances d'autonomie accordée aux établissements :

► Les universités centrales (46)

ont un campus unique, sont publiques et reçoivent le financement de l'État et du gouvernement. Elles offrent en général un enseignement de deuxième et de troisième cycles.

Exemples d'universités centrales :

- Hyderabad Central University
- Aligarh Muslim University (AMU)
- Jawaharlal Nehru University (JNU)

► Les universités et leurs colleges affiliés (316)

ont généralement un campus central, où sont regroupés les enseignements de troisième cycle et les organismes de recherche. Elles fédèrent par ailleurs un nombre variable de *colleges* affiliés (entre 70 et 200), sur plusieurs campus dans la même ville, voire dans des villes voisines. Il y a en Inde plus de 37 000 *colleges*.

Exemples d'universités affiliantes :

- Université de Delhi
- Université de Pune
- Université du Kerala
- Anna University (Chennai)

Les « *colleges* » proposent des enseignements de premier cycle généralement sanctionnés par un *Bachelor of Arts* (B.A), un *Bachelor of Science* (B.Sc), un *Bachelor of Commerce* (B.Com), un *Bachelor's of Technology* (B.Tech) ou un *Bachelor's of Engineering* (B.Eng), ces deux derniers étant strictement équivalents. Certains *colleges* proposent toutefois des formations de deuxième et troisième cycles (M.A, M.Sc, M.Com, MBA, etc.).

Il existe quatre types de *colleges* :

- les *colleges* gouvernementaux (15 à 20 % du nombre total) sont gérés par le gouvernement de leur État fédéré. Les enseignants sont titulaires de la fonction publique.
- les *colleges* privés (70 % du total), ont été fondés par des associations ou des sociétés privées. L'université décide de l'affiliation de « collèges » privés avec les gouvernements des États concernés.
- les *colleges* universitaires ou constituants, peu nombreux, sont gérés directement par l'Université.
- les *colleges* professionnels (médecine, ingénierie, et commerce) sont nombreux dans le Maharashtra, le Karnataka, l'Andhra Pradesh et le Tamil Nadu (plusieurs milliers aujourd'hui). Ils ne reçoivent pas de financement de l'État et les frais de scolarité sont élevés.

Parmi ces quatre catégories de *colleges*, dits « autonomes », une minorité (moins de 200 aujourd'hui) seulement, est indépendante quant aux procédures d'admission, la définition des programmes, les innovations pédagogiques et la tenue des examens. Leurs initiatives sont toutefois placées sous le contrôle de l'université de rattachement. Ils se sont montrés très tôt ouverts à la création des programmes d'échanges avec les établissements étrangers (exemple : Saint Xavier's à Calcutta et Mumbai).

► Les universités assimilées (37),

Deemed Universities, sont d'anciens *colleges* qui se sont vu conférer le statut d'université en reconnaissance de leur tradition d'excellence dans un domaine de spécialité. Le statut de *Deemed University* est conféré par l'UGC. Ces universités assimilées peuvent par la suite prétendre devenir des universités centrales, comme *Jamia Millia Islamia University* (Delhi) qui a acquis ce statut en 1988.

Exemples d'universités assimilées :

- *Deccan College*, Pune
- *Tata Institute of Social Sciences* (TISS), Mumbai

► Les institutions « d'importance nationale » (69)

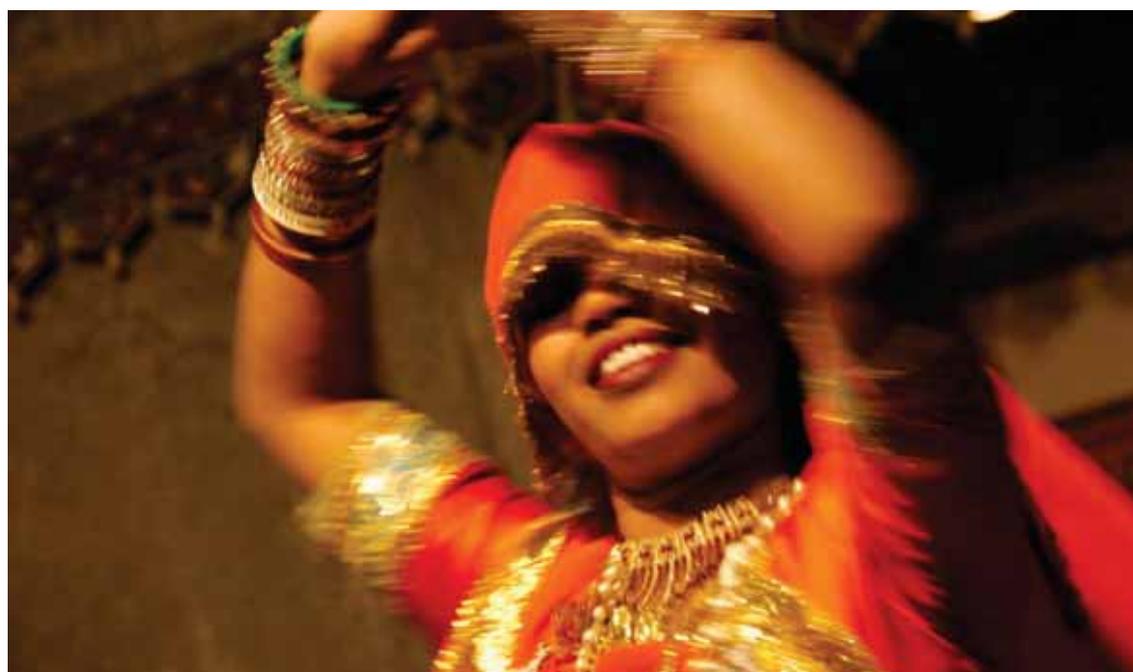
sont créées par voie législative et délivrent leurs propres diplômes, ce qui est en principe réservé aux universités.

Exemples d'institutions dites « d'importance nationale » :

- *Indian Institute of Technology*, Mumbai
- *National Institute of Design*, Ahmedabad
- *National Institute of Science Education and Research*, Pune

Plusieurs établissements exercent un grand rayonnement en Inde et attirent des étudiants de l'ensemble du pays en affichant les meilleures performances. Aucun d'entre eux ne figure cependant dans les 200 premiers établissements des grands classements internationaux. Les premiers établissements classés (autour des rangs 250/300) sont IISC Bangalore, IIT Mumbai et IIT Delhi. Cette contre-performance des grands établissements d'enseignement supérieur indiens est généralement attribuée à la séparation traditionnelle en Inde entre enseignement et recherche. Toutefois le classement (2015) du *Times of Higher Education* des BRICS et pays émergents classe 16 établissements indiens parmi les 200 premiers (dont 7 IIT).

Les nouvelles universités privées fondées ou en cours de fondation par des philanthropes indiens se structurent toutes autour du modèle occidental où enseignement et recherche sont associés.



2. Les diplômes de l'enseignement supérieur indien

On distingue les *diplomas* (certificats ou brevets sanctionnant des filières courtes de l'enseignement professionnel : secrétariat, comptabilité, maintenance informatique etc.) des *degrees*, qui sont des grades universitaires. Les cursus d'enseignement supérieur en Inde suivent le modèle anglo-saxon.

	Bachelor's degree
3 ans	B.A pour les Lettres et Sciences humaines et sociales
	B.Sc pour les sciences
	B.Ed pour l'enseignement
4 ans	B.Tech ou B.Eng pour les sciences de l'ingénieur
5 ans	LL.B pour le droit
6 ans	M.BBS pour la médecine
2 ans	Master's degree
3 à 5 ans	PhD

Certains *Master of Business Administration* (MBA) sont très reconnus. Les équivalents de MBA que proposent les IIM (*Indian Institutes of Management*) sont sanctionnés par des *Post-Graduate Diplomas in Management* (PGDM), qui ne sont pas des grades universitaires mais restent très recherchés par les employeurs. Régulièrement, des projets de loi visent à permettre aux IIMs de délivrer des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, à l'image des IITs. Cette réforme s'accompagnerait toutefois d'une perte d'autonomie pour ces écoles de commerce, qui n'ont pas vocation à préparer des candidats aux concours d'entrée à la fonction publique ou aux professions réglementées indiennes.

Les projets de réforme des études supérieures en Inde rencontrent souvent de fortes résistances et ont rarement abouti ces dernières années. Delhi University, par exemple, a introduit en 2013 une réforme très contestée allongeant à 4 ans la durée du *Bachelor's degree*, sur le modèle américain. Cette réforme a été retirée en juin 2014.

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE : UNE PARTICULARITÉ INDIENNE

En dépit du grand nombre d'universités réparties sur l'ensemble du territoire indien, les structures existantes ne suffisent pas à satisfaire la demande d'enseignement supérieur. L'enseignement à distance, institutionnalisé en Inde depuis 1962, comble en partie cette lacune. Les universités dites « ouvertes » offrent des programmes de formation continue et d'enseignement à distance, ce dernier étant assuré par une soixantaine d'établissements d'enseignement supérieur. On compte 15 universités ouvertes en Inde. Enfin, les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) font l'objet d'initiatives diverses, dont la plus suivie à ce stade est coordonnée par l'IIT Madras.
<http://nptel.ac.in>

3. La recherche scientifique et technologique en Inde

La recherche académique prend une place grandissante dans le paysage scientifique indien. Depuis le début des années 2000, le gouvernement a pris de nombreuses dispositions en ce sens. On mentionnera à titre d'exemple, le doublement de l'allocation des fonds pour la R&D universitaire par le *Department of Science and Technology* (DST) au cours des trois dernières années. La part des publications scientifiques des universités dans la production scientifique totale indienne a elle aussi doublé entre 2006 et 2012, passant de 15 % à 31 %. Entre 2006 et 2016, la part de l'Inde dans la production scientifique mondiale en nombre de publications est passée de 2,21 % à 4,21 %, faisant passer l'Inde au 8^e rang mondial. L'Inde occupait ainsi la deuxième position parmi les BRICS derrière la Chine (6,47 %). Au cours de cette période, les cinquante meilleures universités indiennes étaient responsables de 26 % de la production scientifique totale.

La recherche est principalement menée dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (IITs, certaines universités) et dans les centres et instituts de recherche des principaux opérateurs de recherche du gouvernement central.

On notera la création d'un nouveau réseau d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche : les *Indian Institutes of Science Education and Research* (IISERs), les deux premiers ayant ouvert en 2006 à Pune et Calcutta, les suivants à Bhopal, Mohali, Trivandrum et Tirupati. Ces établissements très sélectifs, dont le modèle est comparable aux Écoles Normales Supérieures (ENS) françaises, proposent un cursus de Master intégré en 5 ans, une formation multidisciplinaire par la recherche et des laboratoires de recherche de pointe accueillant des programmes de Doctorat.

2010-2020, la décennie de l'Innovation

En janvier 2013, la Stratégie en sciences et technologie devient la Stratégie en sciences, technologies et innovation. Une stratégie qui vise à accélérer et pérenniser la croissance de l'Inde, en stimulant l'innovation par une plus grande implication du secteur privé dans les activités de recherche et développement, en augmentant la production de publications scientifiques, et en renforçant la place des femmes dans le domaine des sciences et technologies.

Dans la poursuite de l'objectif d'atteindre 2 % du PIB consacrés à la R&D et de faire du pays l'une des cinq premières puissances scientifiques mondiales d'ici 2020, le gouvernement compte en particulier sur un engagement renforcé du secteur privé, en favorisant les programmes de partenariat public-privé, l'émergence de structures de valorisation et la mise en place (ou poursuite) de dispositifs d'incitation fiscale (crédits d'impôts).

Faire face à la fuite des cerveaux

Le nombre de chercheurs reste faible (0,6 pour 1 000 actifs¹) mais est cependant en progression importante par rapport à 2010 (+90 000), à comparer avec la Chine (1,8 pour 1 000 actifs), les États-Unis (7,9 pour 1 000 actifs) ou la France (7,6 pour 1 000 actifs).

On notera au passage que sur les 30 millions d'étudiants indiens qui suivent des études supérieures, seuls 0,3 % sont inscrits dans une formation doctorale et seulement 4 500 sont diplômés chaque année en Sciences et ingénierie.

Par ailleurs, l'Inde doit faire face à une fuite des cerveaux, qui préfèrent se former et/ou poursuivre une carrière à l'international. Pour autant, de nombreux scientifiques, expatriés notamment aux États-Unis, envisagent de revenir s'installer en Inde ou travaillent de manière très étroite avec des institutions partenaires en Inde.

Une autre forme de fuite des cerveaux inquiète les responsables indiens : la désaffection des étudiants pour les études scientifiques, moins rémunératrices que les filières économiques. Cela se traduit par un exode des étudiants scientifiques, peu intéressés par la recherche ou l'enseignement, vers l'industrie qui propose des salaires à l'embauche deux à cinq fois plus élevés. Ainsi, beaucoup des meilleurs étudiants scientifiques entrant en *Bachelor of Science* dans les IIT, s'orientent ensuite vers un MBA. Certains IIT ont d'ailleurs ouvert des écoles de management au sein même de leur campus pour faire face à cette tendance.

Cette situation doit néanmoins s'apprécier à la lumière du retour en Inde de plus en plus marqué de la diaspora indienne et de son savoir-faire acquis à l'international, notamment dans des secteurs comme les technologies de l'information ou les biotechnologies, ainsi que par la contribution de celle-ci à l'internationalisation du pays.

Les mesures pour accompagner le développement de la recherche

Plusieurs mesures récentes ont été annoncées pour accroître, tant en qualité qu'en nombre, la formation de chercheurs et enseignants-chercheurs. Un plan d'action à 3 ans, 2017-2020², élaboré par le NITI Aayog constitue aujourd'hui la feuille de route du gouvernement pour les années à venir.

- Création de l'AcSIR (*Academy of Scientific & Innovative Research*) en 2011, organisme qui délivre le diplôme de Doctorat aux chercheurs du CSIR et qui développe des curricula innovants et attractifs, afin d'augmenter le nombre de chercheurs.

- Les IISERs (*Indian Institutes of Science Education and Research*) forment un groupe d'institutions d'excellence, dont les deux premières ont été créées en 2006 par le MHRD pour développer la formation scientifique à et par la recherche.

- Donner plus de flexibilité aux jeunes chercheurs en matière de mobilité entre la recherche académique et la recherche industrielle et encourager davantage les femmes à choisir des carrières scientifiques.

- Revalorisation des salaires des chercheurs de 40 à 50 % en octobre 2014.

- Mise en place de programmes de bourses permettant de financer environ 200 à 250 bourses par an.

- Mise en place du comité « Kakodkar » (2011) par le MHRD, pour faire des propositions visant à promouvoir la contribution des IIT au service de la nation.

On mentionnera également le programme INSPIRE, développé par le DST depuis 2011 pour attirer davantage les jeunes talents vers les métiers de la recherche, et renforcer ainsi les capacités en ressources humaines du pays, en matière de recherche et développement.

Enfin, le programme GIAN (*Global Initiative for Academic Network*) a été lancé en 2014 par le MHRD ; il permet aux établissements indiens d'inviter des enseignants-chercheurs d'institutions internationales pour délivrer des cours sur une durée de une à deux semaines. Depuis son lancement, 53 professeurs français se sont rendus en Inde dans le cadre du programme GIAN.

La coopération internationale dans le domaine de la recherche

En 2017, la part de co-publications de l'Inde avec un autre pays était de 19,8 %, contre 16,3 % en 2002, soit une évolution sur quinze ans de + 21 %.

Les principaux partenaires de l'Inde sur la période 2011-2016 sont les États-Unis (33,6 % des co-publications), le Royaume-Uni (12,5%), l'Allemagne (10,8%), la Corée du Sud (8,8 %) et la France (7,8 %)³.

L'Inde est membre de nombreuses organisations ou agences internationales qui définissent un cadre de coopération scientifique multilatéral, comme les agences de l'ONU, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et le Mouvement des pays Non Alignés. Elle est également impliquée dans des grands projets internationaux, au premier rang desquels on mentionnera le projet ITER dont l'Inde est partenaire depuis 2005 aux côtés de la Russie, des États-Unis, de l'Union européenne, du Japon, de la Chine et de la Corée du Sud. Depuis le 16 janvier 2017, l'Inde est officiellement État membre associé du CERN-Organisation européenne pour la recherche nucléaire (Genève), satisfaisant ainsi les attentes des scientifiques indiens depuis plusieurs années.

1- Ce chiffre est de 2,1 en Chine, de 9 aux États-Unis et de 10 en France. Données UNESCO *Institute for Statistics* : <http://data.uis.unesco.org/>

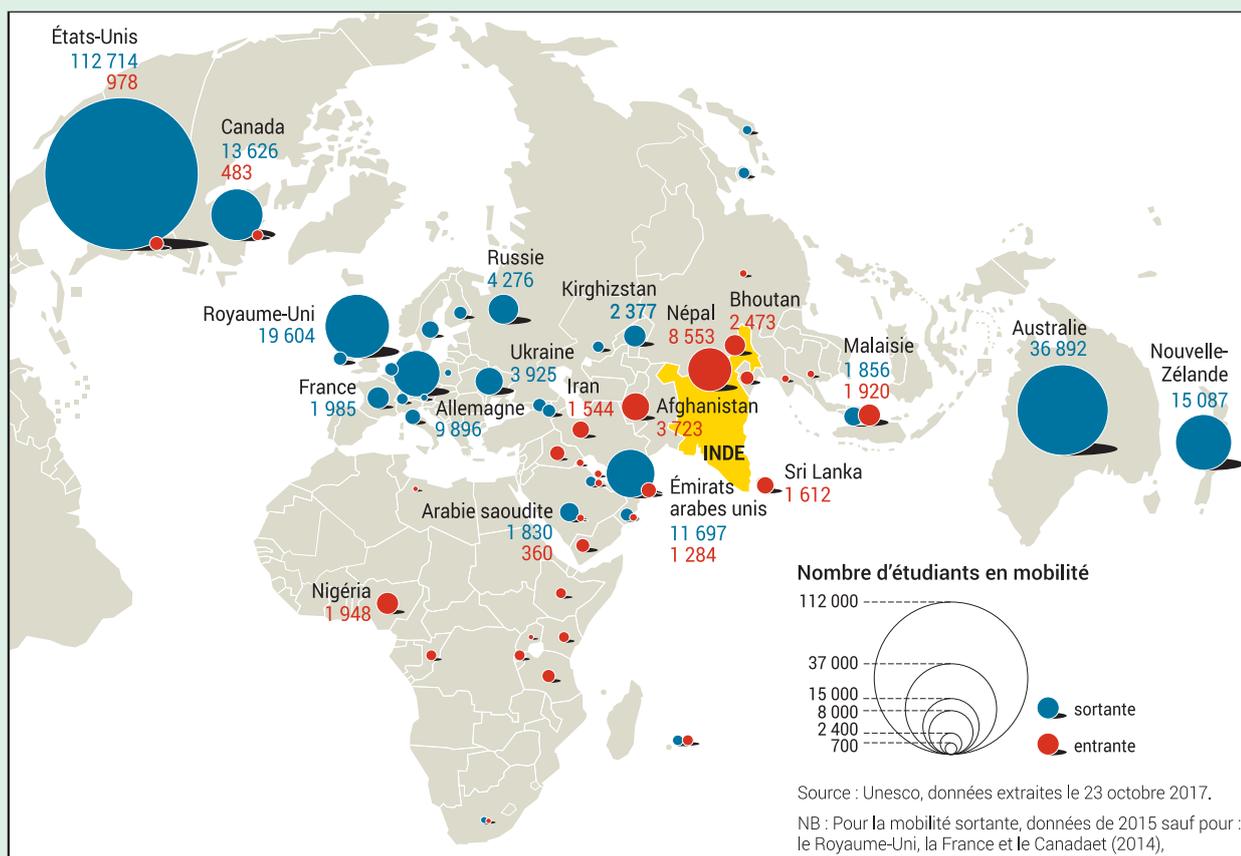
2- http://niti.gov.in/writereaddata/files/coop/ActionPlan.pdf?bcsi_scan_cabb249f18b09402=0&bcsi_scan_filename=ActionPlan.pdf

3- Données *Clarivate Analytics, InCites - Web of Science* (2017)



L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INDIEN

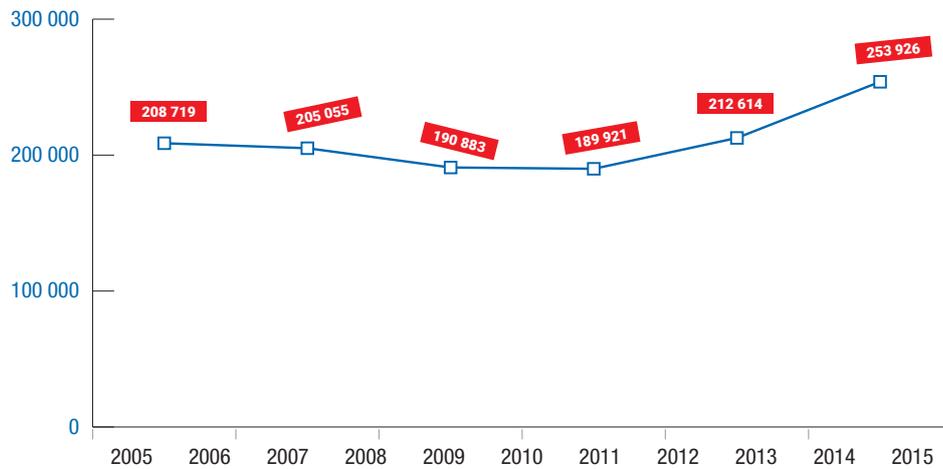
1. La mobilité étudiante entrante et sortante de l'Inde



Évolution de la mobilité étudiante indienne entre 2010 et 2015, Unesco

TOP 10 des pays d'accueil	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution (2010-2015)	% du total
1- États-Unis	103 968	101 909	97 120	92 597	97 613	112 714	+ 8,4%	44,4%
2- Australie	20 429	14 091	11 684	16 150	25 562	36 892	+ 80,6%	14,5%
3- Royaume-Uni	38 205	38 677	29 713	22 155	19 604	19 604	- 48,7%	7,7%
4- Nouvelle-Zélande	6 650	7 517	7 248	6 845	10 255	15 087	+ 126,9%	5,9%
5- Canada	5 868	8 142	9 582	13 626	13 626	13 626	+ 132,2%	5,4%
6- Émirats arabes unis	..	6 684	7 310	8 247	9 273	11 697	-	4,6%
7- Allemagne	3 867	5 645	7 682	9 896	+ 155,9%	3,9%
8- Russie	..	3 351	2 630	4 276	-	1,7%
9- Ukraine	2 413	2 427	2 516	2 627	3 587	3 925	+ 62,7%	1,5%
10- Kirghizistan	497	581	788	1 137	1 709	2 377	+ 378,3%	0,9%
11- France	1 444	1 701	1 955	1 828	1 985	1 985	+ 37,5%	0,8%
Total des étudiants	208 719	205 055	190 883	189 921	212 614	253 926	+ 21,7 %	100 %

Total étudiants indiens en mobilité depuis 2005



2. Politique d'attractivité des étudiants étrangers en Inde

Il existe peu de dispositifs du gouvernement indien pour attirer les étudiants étrangers en dehors de ceux mis en place et financés conjointement avec les pays partenaires à l'exemple des bourses Raman Charpak avec la France. Toutefois, la grande majorité des universités indiennes et autres établissements (IITs, IIMs etc) réservent des places aux candidats étrangers (selon un système de quotas). Certains établissements, tel que

l'IISc de Bangalore, offrent également des bourses de Master, de Doctorat pour attirer des étudiants étrangers de haut niveau et contribuer à l'internationalisation de leur institution. Malgré ces initiatives, le nombre d'étudiants étrangers en Inde demeure assez faible : 34 419, dont une centaine d'étudiants français d'après les données de l'Unesco pour l'année 2014.

3. Mobilité des étudiants indiens dans le monde : vers de nouvelles destinations

Les États-Unis et les pays du Commonwealth attirent la grande majorité des étudiants indiens en mobilité internationale (90 %) en raison notamment de la langue et de la présence d'une importante diaspora indienne. Toutefois, plusieurs facteurs récents viennent infléchir ce constat, notamment le renchérissement des études aux États-Unis et les restrictions récentes imposées par les Britanniques à la délivrance de visas de travail à l'issue d'un séjour d'études. Après une très forte baisse du nombre d'étudiants indiens en mobilité vers l'Australie (-56 % entre 2008 et 2012, soit près de 48 000 étudiants en moins sur place), cette chute s'est réduite ces deux dernières années grâce à une concentration des efforts du gouvernement australien sur le marché indien. Dans ce contexte, les étudiants indiens réorientent leur choix, faisant émerger de nouveaux acteurs tel le Canada qui a été le grand bénéficiaire de ces dernières années. La Nouvelle-Zélande, les pays asiatiques (Chine, Singapour et Hong-Kong notamment) et les pays du Golfe (Arabie Saoudite) ont également pris une part importante du marché des étudiants indiens en mobilité en axant notamment leur campagne de promotion sur les

possibilités offertes sur le marché de l'emploi local à l'issue des études. Ce constat reflète également une tendance mondiale de la mobilité étudiante qui privilégie les « hub régionaux » associant des coûts de transport moins élevés et une proximité culturelle.



4. Actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants indiens

États-Unis

ÉTATS-UNIS

112 714

étudiants indiens en 2015, soit 44,4 % du total

(source : Unesco)

Les États-Unis accueillent en 2015, plus de 110 000 étudiants indiens selon l'Unesco. On observe une hausse de la mobilité des étudiants indiens vers les États-Unis par rapport à 2013, due en partie à la fermeture du marché du travail britannique aux étudiants étrangers

diplômés en Grande-Bretagne, ainsi qu'à des taux de chômage très bas aux États-Unis. La possibilité de travailler après les études est déterminante dans le choix des étudiants indiens. Ils représentent le 2^e contingent d'étudiants étrangers après les Chinois. Les étudiants indiens aux États-Unis étudient à 80 % les disciplines dites STEM (science, technologie, ingénierie, mathématiques), dont ils constituent 25 % des effectifs. En Inde, un dispositif comparable à celui du réseau des Espaces Campus France, Education USA, permet de conseiller les étudiants. Le volet indien du programme Fulbright porte le nom de *Nehru-Fulbright*, mais concerne un nombre très restreint de lauréats. Les données sur le pourcentage d'étudiants indiens se rendant aux États-Unis à l'aide d'un programme de bourses ne sont pas disponibles.

Royaume-Uni

ROYAUME-UNI

19 604

étudiants indiens en 2014, soit 7,7 % du total

(source : Unesco)

Le Royaume-Uni enregistre une baisse de près de 50 % entre 2009 et 2014 (pas de données disponibles en 2015). Cette tendance devrait se poursuivre sous l'effet des nouvelles dispositions de délivrance des visas et des conditions de séjour et d'accès au marché du travail. La

plupart des étudiants indiens comptent sur un emploi après l'issue de leurs études, ne serait-ce que pour rembourser leurs prêts étudiants en devises. Ce n'est plus envisageable dans le nouveau cadre législatif. Le *British Council* (5 centres en Inde) n'abrite pas de structure proprement consacrée à la promotion de l'enseignement supérieur et au conseil des étudiants mais coordonne des sessions mensuelles d'information sur les visas et organise des tournées d'établissements britanniques en Inde (promotion et recrutement), dont deux d'envergure tous les ans. Il assure parallèlement la certification d'agents. Plus de 500 recruteurs de toute l'Inde ont ainsi pu bénéficier d'une formation « maison » qui inclut le recours systématique au matériel promotionnel et à la documentation mis à leur disposition.

Allemagne

ALLEMAGNE

9 896

étudiants indiens en 2015, soit 3,9 % du total

(source : Unesco)

La mobilité indienne vers l'Allemagne a crû de plus de 70 % au cours des 5 dernières années, rythme plus rapide que l'augmentation de la mobilité indienne vers la France (+58,5 %). Les étudiants se dirigent majoritairement vers les cursus de sciences et

de sciences de l'ingénieur, enseignés en allemand et en anglais, dans des filières universitaires où les frais de scolarité sont faibles. Par ailleurs, 15 % à 20 % des étudiants indiens en Allemagne reçoivent un financement. Le DAAD soutient également des programmes de stages courts, de professeurs invités et de voyages d'études. Il bénéficie aujourd'hui d'une réelle notoriété. Il se structure autour de bureaux régionaux et de points d'information. Les *Office Centres* travaillant directement avec le bureau central de Delhi sont situés à Bombay et Chennai. Leur action est relayée par des « Info points » situés au sein des établissements d'enseignement supérieur à Delhi, Bangalore, Hyderabad et Calcutta. Des séances gratuites de conseil éducatif pour tous ceux qui ont un projet de séjour académique en Allemagne y sont assurées. Le réseau des tuteurs est également un relais précieux dans les activités promotionnelles du DAAD.

Les autres pays d'accueil

AUSTRALIE

36 892

NOUVELLE ZÉLANDE

15 087

CANADA

13 626

en 2015

(source : Unesco)

L'Australie, pays traditionnel d'accueil des étudiants indiens, accueille en 2015 plus de 35 000 étudiants indiens (+80% entre 2010 et 2015). Le Canada (+132% entre 2010 et 2015) présente une option à « bas prix » avec des facilités migratoires, tandis que la Nouvelle-Zélande (+127% sur la même période) est une nouvelle destination pour les étudiants indiens, dont l'attractivité est liée

à l'immigration. On note enfin que l'Irlande anime une politique très efficace de promotion de son enseignement supérieur (salons, publicités, dispositifs couplant programmes d'études et garantie de stage long dans des grandes multinationales spécialisées dans l'informatique par exemple). L'objectif de l'Irlande, qui était invisible en Inde il y a encore quelques années, est de parvenir rapidement à accueillir 5 000 étudiants indiens par an (près de 1 000 étudiants accueillis en 2015), pour alimenter en particulier le secteur de l'informatique.

LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE



1. La mobilité des étudiants indiens vers la France

FICHE PAYS STATISTIQUES

INDE

ÉTUDIANTS⁽¹⁾

3 291

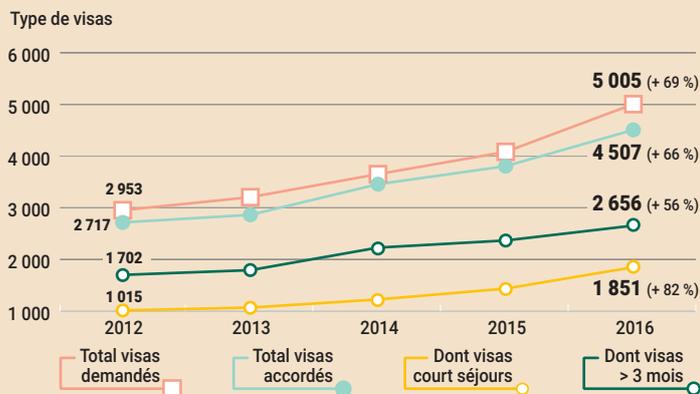
ÉTUDIANTES⁽¹⁾

31,8 %

Mobilité France (MESRI)

En 2016-2017, la France a accueilli 3 291 étudiants indiens, dont 31,8 % d'étudiantes. 1 213 (36,9%) étaient inscrits à l'université, 1 140 (34,6%) en écoles de commerce, gestion et vente, 541 (16,4%) en écoles d'ingénieurs, 397 (12,1%) dans un autre établissement.

Évolution du nombre de visas pour études entre 2012 et 2016⁽²⁾

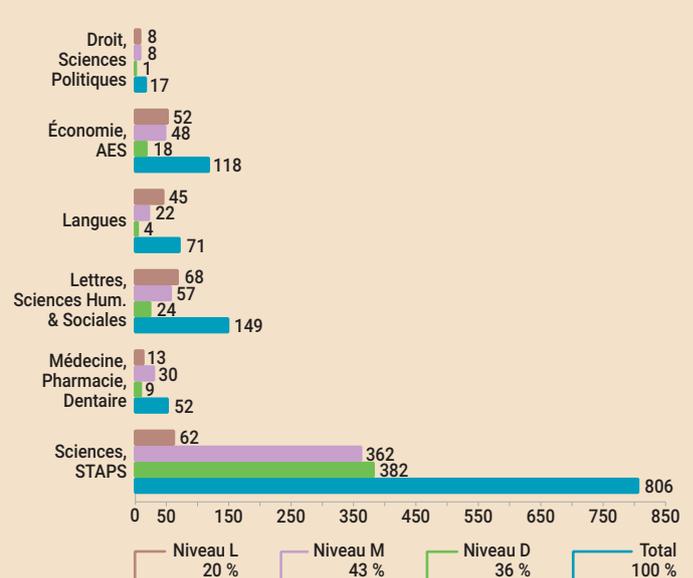


Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2012⁽¹⁾

	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2012-2016
Niveau L	214	203	236	251	248	+ 16 %
Niveau M	358	387	448	508	527	+ 47 %
Niveau D	356	375	381	441	438	+ 23 %
Total	928	965	1 065	1 200	1 213	+ 31 %

Sources : (1) MESRI-DGESIP-DGRI-SCSES/SIES (2) Ministère de l'Intérieur.

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2016-2017⁽¹⁾



D'après les données du MESRI, on observe une augmentation des inscriptions des étudiants indiens dans les établissements d'enseignement supérieur français de plus de 50 % depuis 2011-2012. D'après le ministère de l'Intérieur, en 2016 les étudiants indiens effectuent davantage de longs séjours (60 %) que de courts séjours (40 %). En outre, le nombre de visas pour études délivrés entre 2012 et 2016 a augmenté de 82 % pour les visas de court séjour et de 56 % pour les visas de long séjour.

À SAVOIR

Les données du MESRI prennent en compte uniquement « les étudiants inscrits dans une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an ».

Sont par conséquent exclues de ces données :

- ▶ celles correspondant aux inscriptions dans certaines grandes écoles, de management ou d'ingénieurs, pourtant très prisées des étudiants indiens ;
- ▶ les séjours de moins d'un an, là aussi, souvent choisis par ce public.

Les statistiques de l'Ambassade de France en Inde de 2016-2017 (flux) proposent une photographie plus détaillée de la mobilité des étudiants indiens vers la France, et permet d'évaluer leur nombre total à plus de 5100 pour l'année 2017, dont 3 635 étudiants partant pour des longs séjours, contre 3 122 en 2016, soit une augmentation de 16%.

Le profil des étudiants indiens en mobilité en France est assez homogène. Ce sont principalement des jeunes ingénieurs (BTech en 4 ans) qui choisissent de compléter leur formation initiale par des études de gestion. Les écoles privées sont largement favorisées par rapport aux établissements universitaires.

L'augmentation de la mobilité étudiante vers la France au cours des 5 dernières années s'explique par le renforcement de la politique d'attractivité, à travers plusieurs actions :

- L'augmentation du nombre de bourses octroyées par le gouvernement français (500 bourses en 2017 contre 353 en 2015), avec un accent mis sur les bourses co-financées par une entreprise (10 partenaires) et une poursuite du programme de bourses d'excellence « Charpak ».

- De nouvelles actions de promotion innovantes (Digital Marketing, lancement de France Alumni, Forum sur la mobilité doctorale et intensification de l'animation des Espaces Campus France).

- Une politique des visas assouplie offrant des conditions de séjour et de prolongation de séjour attractives pour les étudiants indiens titulaires d'un Master ou d'un Doctorat en France. Depuis juillet 2013, l'Ambassade accorde, dans ce cadre, des visas de circulation de 5 ans dans l'Espace Schengen.

2. Le réseau culturel, éducatif et scientifique français en Inde

La coopération culturelle et éducative

Les Alliances françaises, levier majeur de la coopération culturelle franco-indienne, sont réparties sur l'ensemble du territoire : 14 Alliances françaises et leurs annexes et une annexe de l'Institut français à Jaipur. Les Alliances françaises dispensent des cours de français et organisent des sessions de certifications en langue française. Elles participent activement au rayonnement de la France sur le sous-continent indien et à la diffusion de la culture et la langue françaises.

La langue française en Inde

Le français demeure la langue européenne la plus enseignée en Inde, l'anglais étant la deuxième langue officielle de l'Union indienne.

Le nombre d'apprenants du français en Inde est estimé à 550 000, répartis entre les écoles secondaires privées (430 000) et l'enseignement supérieur (40 000 étudiants en tant que matière principale ou optionnelle, parmi lesquels au moins 10 000 dans les établissements d'excellence que sont les IIT et les IIM).

Les Alliances françaises totalisent environ 30 000 élèves, et les centres de langue privés au moins 10 000.

L'offre éducative française repose sur 4 établissements :

- Lycée français de Pondichéry avec une filière scientifique d'excellence bilingue, de la 3^e à la terminale, pour des élèves anglophones indiens ou d'autres nationalités sélectionnés sur la base de leurs résultats scientifiques « International Section of Excellence in Science (ISES) » ;

- Lycée français de Delhi, bilingue pour les niveaux élémentaires ;

- École française internationale de Bombay, Mumbai ;

- École française internationale Sishya de Chennai.

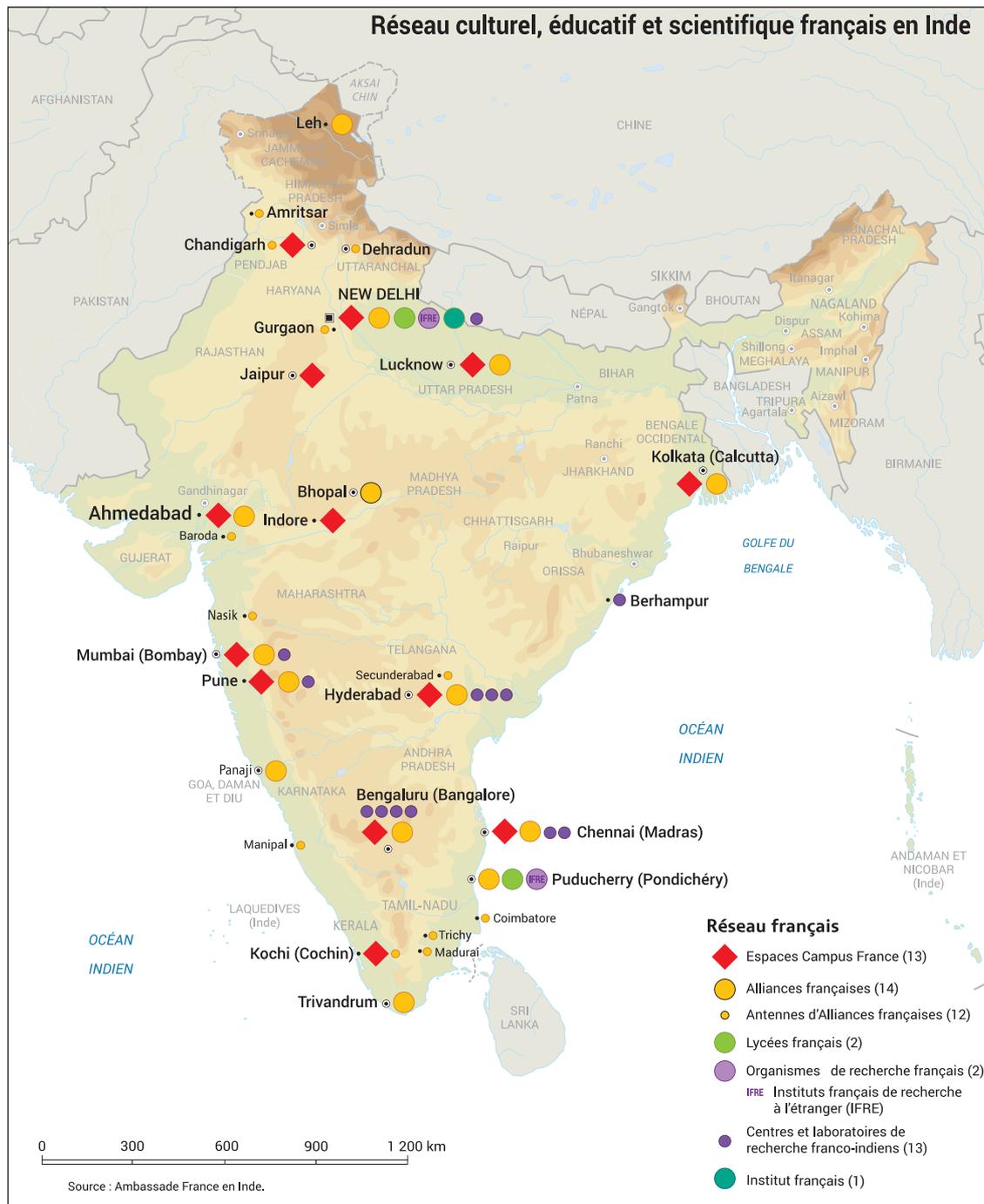
Le programme des assistants de langue anglaise en France

Ce programme du MESRI est géré par le département « langues et mobilité » du Centre internationale d'études pédagogiques (CIEP). Les assistants sont employés par le ministère et affectés dans un établissement scolaire public (premier ou second degré) où ils apportent un appui aux professeurs titulaires pendant 7 mois.

Ce programme permet de créer des liens forts entre la France et des étudiants prometteurs ; ayant un très bon niveau de français et d'anglais, qui deviennent des ambassadeurs de notre coopération et/ou des relais de la France dans la société indienne.

Le programme des tuteurs de langue française en Inde

Le programme existe depuis 1997, et consiste à placer des étudiants français (en général étudiants en Master 2 FLE) auprès d'universités indiennes pour y enseigner le français et se faire les représentants de notre « rayonnement » en Inde : promotion des échanges culturels (en s'appuyant sur les alliances françaises), promotion des études en France (en s'appuyant sur Campus France), etc.



3. Campus France en Inde

Le réseau Campus France compte **treize bureaux** hébergés dans les Alliances françaises d'**Ahmedabad, Bangalore, Calcutta, Chandigarh, Chennai, Cochin, Delhi, Hyderabad, Indore, Jaipur, Lucknow, Mumbai et Pune**, et offre une couverture satisfaisante du territoire indien. Au premier semestre 2017, trois nouveaux bureaux (Jaipur, Lucknow, Indore) ont ouvert et renforcent encore l'ancrage local de la coopération universitaire. Les Espaces Campus France en Inde sont un appui pour les délégations universitaires françaises, désireuses de nouer des partenariats avec

des établissements indiens en dehors de Delhi et transmettent également à l'Ambassade de France en Inde les demandes de coopération des établissements indiens de leur ressort. **Les Responsables Campus France en Inde constituent un soutien indispensable pour la coopération universitaire de la France avec l'Inde.** Ils ont pour mission de conseiller les étudiants, de promouvoir l'enseignement supérieur français dans les établissements et les salons étudiants. Ils peuvent également mobiliser les alumni, pour leurs actions de promotion de l'enseignement supérieur français en Inde.

◆◆ FRANCE ALUMNI

Le réseau France Alumni a été lancé officiellement en Inde en septembre 2016. Ce réseau, qui compte à ce jour près de 150 000 membres, permet de valoriser son expérience en France mais aussi de garder un lien avec la France et la culture française.

La plateforme France Alumni Inde totalise aujourd'hui **3 500** alumni.

Retrouver le site **France Alumni Inde** :
www.francealumni.fr/fr/poste/inde



Campus France en images



ESPACE CAMPUS FRANCE - MUMBAI



ALLIANCE FRANÇAISE DE BANGALORE



ESPACE CAMPUS FRANCE - KOCHI



ALLIANCE FRANÇAISE DE DELHI



SESSION DE PRÉPARATION AU DÉPART,
AMBASSADE DE FRANCE À DELHI



PRÉSENTATION CAMPUS FRANCE À L'IISER
DE BHOPAL

TÉMOIGNAGE



**Niven
Venkitachalam**

ICAM

*Master in General
Engineering and
Management*

*Lauréat d'une bourse
Eiffel*

J'ai 22 ans. J'adore la musique, je joue de plusieurs instruments. J'ai fait des concerts dans plusieurs festivals en Inde. J'adore parler et débattre. J'ai gagné plusieurs concours d'éloquence à l'école et à l'université (en anglais bien sûr, dans ma langue maternelle !). J'adore voyager et c'est ce qui m'a amené à découvrir la France.

J'apprends le français depuis 2006 à l'Alliance française de Madras. J'ai voyagé plusieurs fois en France et à chaque fois, j'ai reçu un accueil très chaleureux et bienveillant de la part des Français. Que ce soit à Paris, à Toulon ou dans de petits villages dans les Alpes. J'ai l'impression de partager un lien spécial avec ce pays.

En 2015, lors d'un échange d'un mois à Toulouse, j'ai découvert la vie quotidienne étudiante en France. Et j'ai adoré ! Cet échange a fait naître de nombreuses amitiés durables qui ont renforcé mon intérêt pour étudier dans un établissement français.

Deux raisons principales ont guidé mon choix pour ce diplôme. D'une part, **la combinaison des domaines Génie Mécanique, Design et du management.** C'est une opportunité rare que de pouvoir étudier ces 2 axes de manière aussi pointue. En Inde, j'ai un diplôme en Génie Mécanique. Je peux donc me reposer sur mes connaissances dans ce domaine pour découvrir cet autre univers : management de projet, gestion des ressources humaines, etc.

D'autre part, je souhaitais étudier en France. **Ce choix me donne immédiatement une marque distinctive.** Je pense que ça enrichit mon profil, que ça lui donne une vraie valeur-ajoutée. **C'est important de savoir être différent des autres sur le marché du travail !**

Je recommanderai la France comme destination d'études sans hésitation : la vie universitaire est bien équilibrée entre le travail et le développement personnel. L'autonomie et les conseils donnés aux étudiants offre un cadre épanouissant pour un étudiant : curiosité, esprit constructif et bienveillance.



LA COOPÉRATION BILATÉRALE UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE ET SES PERSPECTIVES



1. La coopération universitaire franco-indienne

La France se montre très active depuis les années 2000 dans la recherche d'accords de partenariats avec des établissements indiens.

Plusieurs dizaines de délégations d'établissements d'enseignement supérieur français se rendent chaque année en Inde pour rencontrer des partenaires, animer des programmes d'enseignement conjoints, et recruter des étudiants indiens en mobilité individuelle (en particulier les Masters enseignés en anglais).

Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs françaises sont particulièrement dynamiques (tournées de recrutement organisées chaque année par Campus France et l'Ambassade de France en Inde).

Plus de 630 accords de partenariat (*Memorandums of Understanding*, ou MoU) sont actuellement connus du service de coopération universitaire, et concernent environ 120 établissements français, et 150 établissements indiens. Des éléments plus précis

sont disponibles sur demande motivée auprès du service de coopération universitaire.

Le management et les sciences de l'ingénieur sont les disciplines les plus représentées, suivies par les sciences et les sciences humaines et sociales. Ils ont essentiellement pour objet des échanges d'étudiants et d'enseignants, des coopérations dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Soucieux de préserver leur légitimité et prérogatives en tant qu'institutions d'enseignement supérieur et de recherche indiennes et d'offrir des garanties à leurs étudiants, les établissements indiens sont très attentifs aux accords portant sur la mise en place de cursus conjoints en partenariat avec des institutions étrangères et pouvant le cas échéant aboutir à la délivrance de doubles diplômes ou co-diplômes ; ils portent par ailleurs une attention particulière aux certifications internationales, notamment de type EQUIS, AMBA etc., pour les écoles de management.

2. Les perspectives de développement de la coopération universitaire franco-indienne

Partagés entre leur confiance dans l'excellence de leurs meilleures institutions, l'urgence de développer l'offre d'enseignement supérieur à un rythme soutenu pour satisfaire les besoins de formation, et leurs craintes face à la mondialisation rapide de l'enseignement supérieur, les responsables indiens cherchent à construire un modèle d'ouverture de leur système éducatif aux coopérations avec des partenaires étrangers.

La France dispose d'atouts pour convaincre ses partenaires indiens, en dépit de leur préférence traditionnelle pour les pays anglophones du *Commonwealth*. Parmi ses points forts, une tradition d'excellence dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du management, le développement de l'offre de formations en anglais, et le coût raisonnable des études en France. Inversement, la restructuration en cours de l'enseignement supérieur indien donne aux établissements français des perspectives nouvelles de rayonnement en Inde. La création récente de nouveaux IIT et IIM, notamment, leur offre la possibilité de s'associer avec des structures jeunes, appelées à moyen terme à attirer les meilleurs étudiants indiens dans leurs disciplines. Si la reconnaissance des diplômés est en cours d'étude avec le MHRD, seule une coopération renforcée avec les établissements indiens permettra d'avancer sur la question des transferts de crédits. Un premier forum franco-indien de l'enseignement

supérieur et de la recherche, le *Knowledge Summit*, est en préparation pour 2018. Il permettra d'instaurer un dialogue bilatéral régulier à haut niveau entre les institutions et établissements d'enseignement supérieur.

Enfin, on note que la tradition ancienne d'enseignement à distance en Inde a trouvé un prolongement récent dans les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) développés et popularisés aux États-Unis, notamment par des enseignants d'origine indienne. Ce format pourrait constituer une piste de développement de la visibilité de l'enseignement supérieur français en Inde, au-delà des enceintes des partenaires universitaires traditionnels.

L'offre de bourses

Dans un contexte de compétition accrue avec les partenaires européens, l'offre de bourses est un point important pour le renforcement de la coopération universitaire entre la France et l'Inde. Les entreprises ont un rôle à jouer pour augmenter l'offre française de bourses. En 2014, l'Ambassade de France en Inde s'est associée à l'entreprise MBDA et à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace pour un programme de bourses d'excellence destiné à des ingénieurs.

LE PROGRAMME D'EXCELLENCE RAMAN-CHARPAK¹...

- ▶ offre des bourses doctorales ;
- ▶ permet à des doctorants indiens et français d'effectuer des séjours de 2 à 6 mois dans l'un et l'autre des deux pays au cours de leurs travaux de thèse ;
- ▶ est un levier important de coopération universitaire et de recherche entre la France et l'Inde, sans priorité thématique affichée ;
- ▶ est co-financé par le *Departement of Science & Technology* (ministère indien de la Science et Technologie) et l'Ambassade de France en Inde ;
- ▶ procède par un appel à candidatures lancé annuellement et géré par le Centre Franco Indien pour la Promotion de la Recherche Avancée (CEFIPRA).

3. La coopération scientifique et technologique franco-indienne

La France et l'Inde partagent une longue tradition de coopération, débutée il y a plus de 50 ans dans le domaine des mathématiques et du spatial. Aujourd'hui, la France est le 5^e partenaire de l'Inde en matière de coopération scientifique et technique (données des co-publications – SCImago 2013), derrière les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Allemagne et le Japon. Avec près de 5 millions d'euros investis chaque année par la puissance publique, le réseau de coopération franco-indien est en évolution constante et poursuit son développement, bénéficiant notamment d'une structure unique de soutien à la recherche collaborative bilatérale. Le CEFIPRA est un véritable vecteur d'amorçage pour accompagner les acteurs des deux pays à nouer des partenariats de recherche et de développement technologique. Élément clé du dispositif français de la recherche en Inde, le CEFIPRA joue un rôle de catalyseur pour rapprocher les deux écosystèmes de la recherche et innovation.

Aujourd'hui, le réseau franco-indien en sciences, technologies et innovation affiche une grande diversité d'acteurs. Fort de cette richesse, il contribue à promouvoir la formation et la mobilité étudiante et des jeunes chercheurs, à soulever des questions

scientifiques liées aux grands défis de l'Inde (santé, environnement, énergies, alimentation, agriculture, eau) et à répondre ainsi aux défis socio-économiques qui se posent à l'échelle globale.

Le CEFIPRA a été créé en 1987 pour accroître les coopérations scientifiques et techniques entre chercheurs français et indiens. Le financement provient du Département indien de la Science et Technologie (DST) et du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

- ▶ Budget : 3,1 millions d'euros par an financés à parité entre les deux entités.
- ▶ Activités : à ce jour, 524 projets de recherche collaboratifs, 130 séminaires conjoints et plus de 3 200 visites d'étudiants et chercheurs, dont 300 PhD indiens formés en France et 200 Post-Doctorants.
- ▶ Résultats : 21 brevets, 22 produits, 27 concepts/designs et plus de 140 nouveaux procédés.

www.cefipra.org

4. Les actions des entreprises françaises dans la coopération scientifique et technologique

Plus de 400 entreprises françaises sont présentes en Inde dont certaines ont installé des centres de recherche et/ou mènent des activités de développement technologique, en partenariat avec des institutions indiennes (Saint-Gobain, L'Oréal, Valeo, Faurecia, Solvay, ou encore Airbus pour n'en citer que quelques-unes). Ces dernières sont réunies au sein du Club R&D lancé en 2012 et piloté par le Service pour la Science et la

Technologie de l'Ambassade de France en Inde. Il offre un espace de dialogue et d'échange d'informations sur les évolutions du paysage de l'enseignement supérieur et de recherche indien, les expériences des entreprises en matière de recherche industrielle en Inde, et sur les outils et programmes disponibles pour promouvoir la collaboration en recherche et développement, au premier rang desquels le CEFIPRA.

1- http://www.cefipra.org/Raman_Charpak.aspx

Mobilité internationale (UNESCO)⁽¹⁾

Population étudiante	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Étudiants en Inde	20 740 740	26 650 953	28 568 409	28 175 135	30 305 849	32 107 419
dont en mobilité internationale	208 719	205 055	190 883	189 921	212 614	253 926
Soit en % des étudiants indiens	1,0 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %	0,7 %	0,8 %

Top 10 des pays d'accueil des étudiants indiens

Pays d'accueil	2010	2015	% du total 2015	Évolution 2010-2015
1 États-Unis	103 968	112 714	44,4 %	+ 8 %
2 Australie	20 429	36 892	14,5 %	+ 81 %
3 Royaume-Uni	38 205	19 604*	7,7 %	- 49 %
4 Nouvelle-Zélande	6 650	15 087	5,9 %	+ 127 %
5 Canada	5 868	13 626**	5,4 %	+ 132 %
6 Émirats arabes unis	ND	11 697	4,6 %	-
7 Allemagne	3 867	9 896	3,9 %	+ 156 %
8 Russie	ND	4 276	1,7 %	-
9 Ukraine	2 413	3 925	1,5 %	+ 63 %
10 Kirghizistan	497	2 377	0,9 %	+ 378 %
11 France	1 444	1 985*	0,8 %	+ 37 %
TOTAL	208 719	253 926	100 %	+ 22 %

Top 10 des pays d'origine des étudiants internationaux en Inde

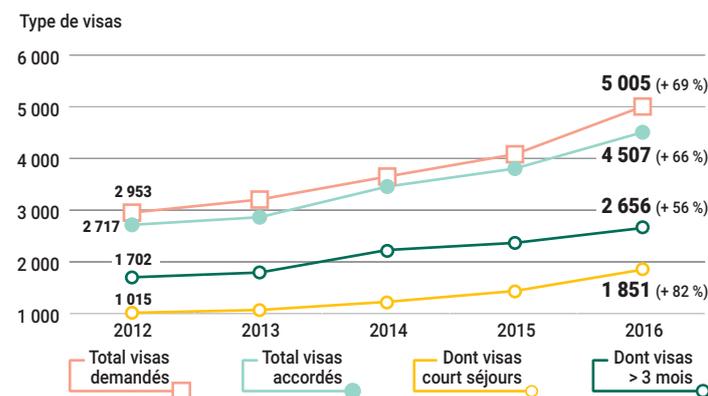
Pays d'origine	2011	2015	% du total 2015	Évolution 2011-2015
1 Népal	5044	8 553	20,4 %	+ 70 %
2 Afghanistan	2166	3 723	8,9 %	+ 72 %
3 Bhoutan	1253	2 473	5,9 %	+ 97 %
4 Nigéria	284	1 948	4,6 %	+ 586 %
5 Malaisie	830	1 920	4,6 %	+ 131 %
6 Sri Lanka	878	1 612	3,8 %	+ 84 %
7 Iran	2589	1 544	3,7 %	- 40 %
8 Iraq	891	1 386	3,3 %	+ 56 %
9 Émirats arabes unis	490	1 284	3,1 %	+ 162 %
10 États-Unis	1243	978	2,3 %	- 21 %
45 France	154	116	0,3 %	- 25 %
TOTAL	27 531	41 993	100 %	+ 53 %

*2014 **2013

Mobilité vers la France (MESRI)⁽²⁾

En 2016-2017, la France a accueilli 3 291 étudiants indiens, dont 31,8 % d'étudiantes.
1 213 (36,9%) étaient inscrits à l'université, 1 140 (34,6%) en écoles de commerce, gestion et vente, 541 (16,4%) en écoles d'ingénieurs, 397 (12,1%) dans un autre établissement.

Évolution du nombre de visas pour études demandés et délivrés entre 2012 et 2016⁽³⁾



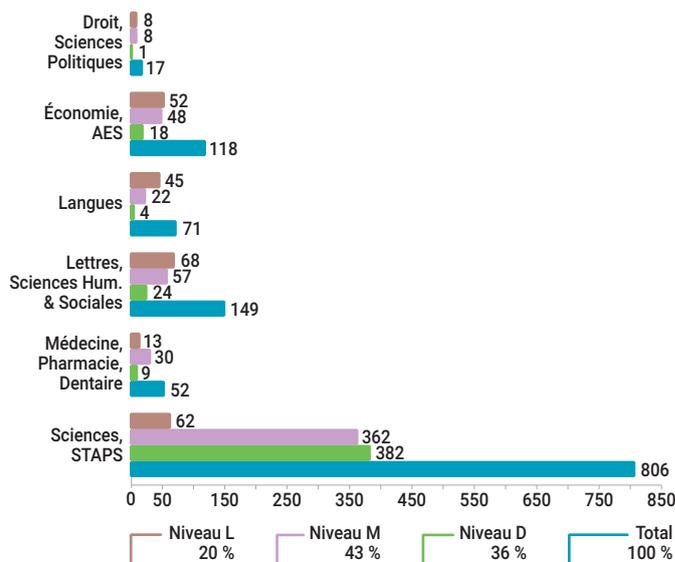
Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2012⁽²⁾

	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2012-2016
Niveau L	214	203	236	251	248	+ 16 %
Niveau M	358	387	448	508	527	+ 47 %
Niveau D	356	375	381	441	438	+ 23 %
Total	928	965	1 065	1 200	1 213	+ 31 %

Sources :

(1) UNESCO (2) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI-DGESIP-DGRI-SCSESR/SIES) (3) Ministère de l'Intérieur. ND : non disponible

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2016-2017⁽²⁾





ESPACE CAMPUS FRANCE
AHMEDABAD
Alliance Française
B/S Food Corporation Of India
Himali Tower Lane, Manekbaug Shyamal
Road
Ahmedabad 380015
ahmedabad@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE
BANGALORE
Alliance française
108 Thimmaiah Road Vasanth nagar
Bangalore 560052
bangalore@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE BOMBAY
Alliance Française
Theosophy Hall 40,
New Marine Lines Lines
Bombay 400020
mumbai@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE
CALCUTTA
Alliance Française du Bengale
57, Park St, Mullick Bazar,
Beniapukur, Kolkata, West Bengal
Calcutta 700016
kolkata@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE
CHANDIGARH
Alliance Française de Chandigarh
Sector 36-A, near Hibiscus Garden
Chandigarh 160036
chandigarh@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE CHENNAI
BUREAU DE FRANCE,
6th Floor, Bannari Amman Towers,
Dr. Radha Krishnan Salai, Mylapore
Chennai 600 004
chennai@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE COCHIN
Alliance Française de Trivandrum Cochin
Annexe Chavara Cultural Centre
Cochin 682011
kochi@india-campsfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE
HYDERABAD
Alliance Française d'Hyderabad
Plot no.4, Aurora Colony, road n°3
Banjara Hills
Hyderabad 500034
hyderabad@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE INDORE
Alliance Française d'Indore
22 Yeshwant Niwas Road
Indore 452003
indore@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE JAIPUR
Annexe de l'Institut Français en Inde Jaipur
jaipur@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE LUCKNOW
Alliance Française de Lucknow
Stobart Hall La Martiniere Boys College
Lucknow 226001 U.P.
lucknow@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE NEW
DELHI
Alliance Française de Delhi
72, KK Birla Ln, Lodhi Gardens, Lodhi Estate
New Delhi, Delhi 110003
delhi@india-campusfrance.org

ESPACE CAMPUS FRANCE PUNE
Alliance Française Pune
«Kala Chhaya Campus» 270-D Patrakar
Nagar road Off Senapati Bapat road, Opp.
Vikhe Patil School
Pune411016
pune@india-campusfrance.org

Le Dossier Inde est le 40^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contexte(s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Béatrice Khaiat, Directrice générale

COMITÉ ÉDITORIAL

Campus France

Direction de la Coordination géographique : **Olivier Chiche-Portico**, Directeur ; **Mathilde Mallet**, Responsable Asie ; **Ivan Rakocevic**, Responsable adjoint zone Asie ; **Laurent Dureuil**, Responsable promotion Asie

Service Études, Presse et Communication institutionnelle : **Laura FOKA**, Chargée d'études et des statistiques, **Véronique Mathelin**, Responsable adjointe du service

Institut Français en Inde

Dr. Adèle Martial-Gros, Conseillère scientifique, Cheffe du pôle Éducation, Recherche et Formation, **Emilia Cartier**, Attachée pour la coopération scientifique et universitaire ; **Dr. Jérôme Bove**, Attaché scientifique et technologique (Bangalore) ; **Dr. Sandrine Maximilien**, Attachée scientifique et technologique (Bombay) ; **Laurent Glatli**, Project Manager, Pôle Science et Technologie ; **Dr. Meenakshi Singh**, Coordinatrice scientifique,

Service pour la Science et la Technologie de l'Ambassade de France en Inde (New Delhi) ; **Valentine Eurin**, Coordinatrice Nationale Campus France

Édition : Emmanuel Becquart,

emmanuel.becquart@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Réalisation : Agence Huitième Jour – Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France :

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale –
28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mars 2018

ISSN 2117-8496

LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

EN INDE

EN CHIFFRES

CHIFFRES MONDE (Unesco, 2015)

253 926

étudiants indiens
en mobilité
diplômante
dans le monde

+21,7%

depuis 2010

TOP 5 DES PAYS D'ACCUEIL

1. ÉTATS-UNIS
2. AUSTRALIE
3. ROYAUME-UNI
4. NOUVELLE-ZÉLANDE
5. CANADA

11. FRANCE

41 993

étudiants internationaux
en mobilité diplômante
en Inde

TOP 5 DES PAYS D'ORIGINE

1. NÉPAL
2. AFGHANISTAN
3. BHOUTAN
4. NIGÉRIA
5. MALAISIE

45. FRANCE

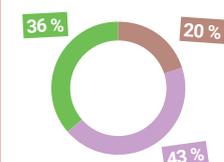
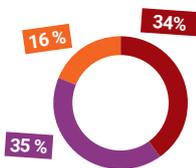
CHIFFRES FRANCE (MESRI, 2016/2017)

3 291

étudiants indiens en France

31,8%
♀

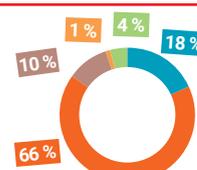
dont 34 % à l'université,
35 % en écoles de commerce,
gestion et vente
et 16 % en écoles d'ingénieurs



Répartition par niveau :

20 % L
43 % M
36 % D

Répartition
par filière
universitaire :



Langues, Lettres, Sc. Humaines
Sciences, STAPS
Sciences Eco, AES
Droit, Sciences Po.
Médecine, Pharm., Dentaire

+54%

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS

DANS LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DEPUIS 2011

Placé sous la tutelle des ministres chargés des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

Retrouvez tous les documents sur la
mobilité internationale sur le kiosque de
Campus France



**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org

